



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
À diffuser immédiatement

La Municipalité de Rivière-Ouelle présente son budget pour l'année 2014.

Rivière-Ouelle – le 22 janvier 2014 – Le budget de la Municipalité de Rivière-Ouelle pour l'année 2014 est de 3,437,785\$ comparativement à 3,596,938\$ en 2013.

Le taux de taxes foncières passe de 0.9133 \$ du 100\$ d'évaluation à 0.9272 \$ du 100\$ d'évaluation soit une augmentation de 1.5%.

Par ailleurs, les taxes de service pour 2013 sont toutes réduites.

Ainsi, la majorité des contribuables de la Municipalité de Rivière-Ouelle verront leur compte de taxes baisser légèrement en 2014. Une maison typique évaluée à \$120,000 desservie par l'aqueduc et l'égout municipal verra son compte de taxes baisser de \$41. Le compte baissera de \$9 si elle n'est pas desservie.

Nous sommes heureux d'avoir pu présenter un budget qui respecte la capacité de payer de nos contribuables. Nous avons dû composer avec un impact négatif net d'environ \$50,000 résultant des changements dans le traitement de la TVQ. Par ailleurs, l'augmentation de notre richesse foncière de 112,1\$ millions en 2013 à 115,7\$ millions en 2014, suite à de nouvelles constructions et autres développements, nous a permis de réduire l'impact découlant de la TVQ.

L'amélioration des services que la Municipalité peut offrir avec le maintien d'un taux de taxes raisonnable pour les contribuables passe par un sain développement et l'augmentation de richesse qui s'en suit. Nous continuerons à y travailler en 2014.

-30-

Information : Monsieur Louis-Georges Simard
Maire de Rivière-Ouelle
418-856-6315

Source : Monsieur Adam Ménard
Directeur général et secrétaire-trésorier de Rivière-Ouelle